Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 035-213501430-20260909-20260902-DE

Département : Ille et Vilaine
Arrondissement : Rennes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

DE LANDUJAN

Séance du 3 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 3 septembre, à vingt-heures, s'est réuni le Conseil Municipal, dûment convoqué, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur HENRY Serge**, Maire.

Date de convocation : 26/08/2026

Date d'affichage :

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Nombre de Conseillers Municipaux présents : 15
Secrétaire de séance : Mme. GIRARD Charlotte
Nombre de Conseillers Municipaux ayant pris part à la délibération : 15
Nombre de Voix : 15

Présents : M. HENRY Serge, Mme. SAUDRAIS Vanessa, M. RAMEL Pascal, Mme. RESCAN Laurence, Mme. CARESMEL Marie-Thérèse, M. ESNAULT Christophe, M. ROLLAND Stéphane, Mme. GIRARD Charlotte, M. DAVID Jean-Marc, Mme LE GOFF Véronique, Mme. GAUTIER Linda, Mme. HELOU Fabienne, M. FONTAINE Bertrand, M. FOUR Éric et M. DEFFAINS Jérémy.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Pouvoirs :

Le Quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

20260902

Objet de la délibération : Présentation du projet de règlement intérieur du Conseil Municipal des Jeunes

Le 5 juin 2026, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place un groupe de travail afin de mener le projet de la création d'un Conseil Municipal des Jeunes à Landujan.

En annexe, le projet de règlement intérieur du Conseil Municipal des Jeunes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité**

- **De modifier la phrase « Ne pourra être présentée qu'une seule candidature par famille » à l'article concernant les règles de l'élection, comme suit : « Ne pourront être présentées que deux candidatures maximums par fratrie »**
- **De valider le règlement intérieur du Conseil Municipal des Jeunes.**
- **D'autoriser le Maire et l'équipe municipale à mettre en place les modalités d'élection du CMJ pour démarrer le projet.**

Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 035-213501430-20260909-20260902-DE

Ont signé au registre les membres présents.
Copie certifiée conforme,
Question inscrite à l'ordre du jour

le Maire,
Serge HENRY

MAIRIE DE ROUJAN
35360